

droits de souveraineté qu'il possédait dans le Viennois, en échange de quelques droits de fiefs que celui-ci prétendait sur ses terres.

Ce fut sous Humbert V et Guichard V, et encore sous Louis de Forez, que la baronnie de Beaujeu atteignit tout son apogée, au point de vue de son étendue et de sa puissance ; sans doute leurs successeurs firent de nouvelles acquisitions, mais ces augmentations de territoires étaient largement compensées par des pertes arrivées soit par des erreurs politiques, soit par la négligence de leurs officiers, soit aussi par la fortune des guerres. Il faut aussi remarquer, pour expliquer ces pertes, qu'à cette époque les sires passaient beaucoup de temps hors de leurs États, employant leur vie à combattre ou à négocier pour le service du roi de France. Ils ne s'occupaient donc plus aussi attentivement de leurs propres affaires, et ils se voyaient quelquefois enlever des terres par leurs voisins, ou se détacher d'eux quelques-uns de leurs vassaux qui allaient offrir leur hommage à des princes dont ils espéraient davantage.

Tel fut l'accroissement rapide de cette baronnie, qui, d'un petit château d'un pays montagneux, s'étendit bientôt sur des portions relativement considérables de trois provinces dont elle forma un petit État qui vécut de sa vie propre durant quatre siècles, et subsista ensuite en province distincte jusqu'à la Révolution. Sous Philippe-Auguste c'était la troisième baronnie de France, et la quatrième en 1435, et par conséquent une des plus considérables du royaume. Ces baronnies qui relevaient immédiatement du roi, étaient réputées pairies, et en cette qualité les barons ne reconnaissaient pas d'autres juges que les pairs de France. Les sires de Beaujeu rivalisaient donc en puissance avec tous les hauts barons qui les entouraient.